



Lyon : Comment la Métropole compte chasser tous les véhicules polluants d'ici cinq ans

RESTRICTIONS Le président écologiste de la métropole de Lyon Bruno Bernard, interrogé par « 20 Minutes » souhaite élargir la Zone à faibles émissions et chasser les véhicules les plus polluants d'ici à 2026. Soit plus de 70 % des voitures des ménages



Elisa Frisullo | Publié le 21/11/20 à 09h05



Des voitures passent sous un panneau d'avertissement du pic de pollution. — Damien Meyer AFP



Ecouter cet article Lyon : Comment la Métropole compte chasser tous les véhicules polluants d'i 00:00

- D'ici à 2026, l'actuelle Zone à faibles émissions, mise en place pour lutter contre la pollution, devrait beaucoup évoluer.
- Son périmètre devrait être étendu et les véhicules Crit'Air 2, 3, 4 et 5 en seront exclus. Ceux des professionnels et des ménages. Cela représente plus de 70 % des voitures des particuliers.
- *20 Minutes* a interrogé le président de la Métropole de Lyon pour en savoir plus sur les mesures envisagées.

Le sujet, qui agite déjà au sein de la Métropole [de Lyon](https://www.20minutes.fr/lyon/), (<https://www.20minutes.fr/lyon/>) n'a pas fini d'alimenter les débats. Depuis plusieurs jours, les réactions des divers groupes politiques de la collectivité s'enchaînent au sujet de la [Zone à faibles émissions](https://met.grandlyon.com/qualite-de-lair-la-zfe-renforcee-des-janvier-2021/) (<https://met.grandlyon.com/qualite-de-lair-la-zfe-renforcee-des-janvier-2021/>) (ZFE), après les déclarations du président écologiste Bruno Bernard. Ce dernier, à la tête de la métropole depuis juillet, a annoncé récemment sa volonté d'étendre la ZFE [aux voitures](https://www.20minutes.fr/dossier/voiture) (<https://www.20minutes.fr/dossier/voiture>) des particuliers et de chasser « tous les véhicules polluants de la ville » d'ici à la fin du mandat, en 2026. Soit plus de 70 % des voitures des ménages.

20 Minutes vous détaille les mesures que souhaite mettre en place la métropole après les débats et concertation prévus jusqu'à fin 2021.



French ecologist party EELV Bruno Bernard speaks after his election as president of Lyon's Metropolitan council, in Lyon, on July 2, 2020. (Photo by PHILIPPE DESMAZES / AFP) - AFP

Où en est actuellement la ZFE ?

La ZFE est active depuis le 1er janvier dernier et interdit l'entrée et le stationnement des véhicules utilitaires les plus polluants à savoir les Crit'Air 4 et 5 sur un périmètre qui englobe Caluire-et-Cuire, la quasi-totalité de Lyon et les secteurs de Bron, Vénissieux et Villeurbanne situés à l'intérieur du boulevard périphérique. Dès janvier 2021, ces mesures seront renforcées, conformément aux décisions prises sous l'ancienne majorité de la métropole, et les utilitaires Crit'Air 3 seront interdits à leur tour dans la zone. « Il pourra y avoir des exceptions. On ne va pas demander à un artisan à un an de la retraite de changer de véhicule », assure Bruno Bernard, déterminé toutefois à étendre la ZFE pour en amplifier les effets dans la lutte contre la pollution. « Je rappelle qu'une loi va sortir au niveau national et nous oblige à développer la ZFE pour les particuliers avec un calendrier plutôt souple. Nous, nous avons une ambition de calendrier un peu plus rapide et un peu plus loin. »

Un périmètre élargi dès 2021

Le président de la métropole souhaite élargir rapidement le périmètre de la ZFE. « Il y aura sans doute deux périmètres : un sur la métropole et un sur le cœur de la métropole. Aujourd'hui, la ZFE concerne Lyon, Villeurbanne, Caluire, et je souhaite que le cœur

concerne plus de communes pour que ce soit le plus efficace possible », indique Bruno Bernard. L'exécutif souhaite afficher un calendrier dès le mois de mars lors de la séance du conseil métropolitain pour que les maires soient informés et consultés. « Cela ouvrira une concertation de six mois pour une application qui sera fin 2021, début 2022 », précise le président.

Les voitures des particuliers les plus polluantes exclues « très vite »

Les professionnels ne seront plus les seuls à être concernés par les restrictions de circulation après 2021. La métropole se fixe comme objectif d'exclure de la ZFE tous les véhicules les plus polluants. Soit les Crit'Air 2 et plus. Pour les véhicules des ménages, classés Crit'Air 4 et 5 (9,5 % du parc des foyers), « cela ira très vite », ajoute Bruno Bernard. Avant ces décisions, une étude doit être lancée par les services de la métropole pour connaître l'utilisation des véhicules les plus polluants. « Pour voir s'ils sont utilisés comme n'importe quel véhicule ou de manière occasionnelle et déterminer comment accompagner ces évolutions. »

Quelles aides pour les ménages ?

C'est l'un des points d'alerte des groupes politiques de la Métropole. Si tous s'accordent sur la nécessité de lutter contre la pollution, la majorité s'inquiète des conséquences de telles mesures sur les foyers, notamment les plus précaires. Dans les rangs même de la majorité, le groupe Métropole insoumise, résiliente et solidaire alerte : « L'extension de la ZFE ne doit en aucun cas se transformer en un nouveau péage urbain pour nos concitoyens. Les plus modestes. Trouver un véhicule d'occasion postérieur à 2011 éligible au Crit'Air 1 coûte plus de 9.000 euros pour une citadine. Ce budget est bien au-delà des possibilités des classes populaires », souligne-t-il dans un communiqué. Pour Louis Pelaez, président du groupe d'opposition Inventer la Métropole de demain, « le risque de mesures anti-automobile par

simple dogmatisme, comme la suppression du diesel en ville, de la manière annoncée par les Verts, c'est prendre le risque que les populations en situation de précarité en soient réduites à une dangereuse vulnérabilité liée à une immobilité forcée ».

Sur ce point, Bruno Bernard tempère. « Les aides existent pour les véhicules professionnels déjà concernés. La métropole aide jusqu'à 10.000 euros pour un poids lourd et 5.000 euros pour un utilitaire. En parallèle, il y a les aides de l'Etat. » Pour les ménages, rien n'est tranché. Des mesures d'accompagnement seront étudiées et débattues au sein de la métropole en 2021. « Cela peut être de l'aide directe, de l'autopartage, du covoiturage », souligne le président écologiste.

Moins de voitures, mais quid du réseau TCL ?

Pour une ZFE efficace et non subie par la population, le groupe communiste de la métropole rappelle la nécessité de développer les transports en commun. Et réclame un nouveau plan des déplacements urbains « fixant un objectif radicalement nouveau de part modale des transports, avec une part de transport en commun dépassant les 30 % et une part de voiture passant sous les 30 % ». Pour Inventer la métropole de demain, auquel appartient l'ancien maire de Lyon Gérard Collomb, la réussite de la ZFE passera aussi par la création d'un véritable RER à la lyonnaise et le maintien du projet de métro E vers l'Ouest Lyonnais. Un développement des TCL souhaité par la métropole.

« En décembre, on annoncera le plan de mandat du Sytral avec plus du double, en termes d'investissements, dans le mandat qui s'ouvre que dans le mandat précédent. On sera probablement autour de 2,5 milliards d'euros », souligne-t-il. De nouveaux trams et nouveaux bus de haute qualité de service (BHNS) sont prévus sur ce mandat. Pour le métro, il faudra patienter. La métropole prévoit de lancer un débat, en septembre 2021 pour décider quel projet est le plus pertinent entre le métro E et l'extension de la ligne B jusqu'à Rillieux, de la ligne A vers Meyzieu et de la ligne D jusqu'à la Duchère. « Nous verrons quel est le métro le plus utile pour les citoyens et nous le lancerons, après ce débat, pour une mise en service beaucoup plus tard. Les coûts sont tellement importants qu'il ne faut pas se tromper », ajoute Bruno Bernard.

PLANÈTE

Pollution de l'air : Les zones à faibles émissions obligatoires dans les grandes villes d'ici 2025

TOULOUSE

Toulouse : Les véhicules les plus polluants bannis à partir d'avril 2021